

INAUGURATION DU CENTRE D'ART CONTEMPORAIN « LES TANNERIES », DANS LES ANCIENNES USINES RECONVERTIES D'AMILLY

Mercredi 21 septembre 2016 à 11h

« Les Tanneries » - 234 rue des ponts - 45200 Amilly (Loiret - Centre)



Les Tanneries © Atelier Bruno Gaudin

CONTACTS PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE

Directrice presse
& presse événementielle

Laurence Lévy

Téléphone
01 53 67 76 05

Mail
**laurence.levy@fondation-
patrimoine.org**

Adresse
**23-25, rue Charles Fourier
75013 Paris**

FONDATION D'ENTREPRISE TOTAL

Responsable communication
Caroline Guillot

Téléphone
01 41 35 78 64

Mail
caroline.guillot@total.com

Adresse
**2, place Jean Millier
La Défense 6
92078 Paris La Défense Cedex**

Situées en contrebas du bourg, les Tanneries d'Amilly ont marqué l'histoire industrielle de la ville. Devenue propriétaire des bâtiments en 2002, la commune a décidé d'exploiter ces friches situées à 1 km de la ville pour les transformer en Centre d'art contemporain. Sensible à ce projet qui s'inscrit dans la perspective de développement d'une politique culturelle visant un rayonnement régional et national, la Fondation du patrimoine, grâce au mécénat de la Fondation Total, a souhaité soutenir ce projet à hauteur de 100 000 €.

« Les Tanneries », qui ouvriront leurs portes le week-end des 24 et 25 septembre 2016, seront inaugurées mercredi 21 septembre à 11h par Gérard Dupaty, maire d'Amilly, Claude Joly, délégué régional de la Fondation du patrimoine et Laurent de Soultrait, responsable du pôle Culture et Patrimoine de la Fondation Total.

Au XIXe siècle, l'activité des tanneurs est omniprésente à Montargis, la « Venise du Gâtinais ». Les Tanneries d'Amilly sont construites en 1947 par André Grandclément, contraint d'abandonner celles qu'il possédait en centre-ville de Montargis du fait de la nocivité dégagée par les produits utilisés pour le traitement du cuir. Il installe ses nouvelles usines sur une parcelle de terrain isolée du reste de la ville et entourée de deux bras de rivières facilitant l'accès à l'eau. Grand de trois hectares, le site s'articule autour de quatre bâtiments et de parcelles boisées. L'activité des tanneries se poursuivra jusqu'à dans les années 60.

En 1971, les tanneries délaissées sont acquises par une société de produits chimiques, puis par une société de recherches biochimiques et enfin par un entrepreneur local. Elles servent alors uniquement d'entrepôt et se figent dans un état d'abandon.

Les anciennes Tannereries d'Amilly constituent un des rares témoignages du patrimoine industriel de l'agglomération et de la vallée du Loing. Elles sont rachetées en 2002 par la ville d'Amilly afin de leur donner une dimension culturelle et artistique.

Le bâtiment principal de plus de 3 600 m², dont 2 500 m² de surfaces d'accueil et d'expositions réparties sur deux niveaux, dispose de nombreuses baies ouvertes sur l'extérieur - construites à l'origine pour faciliter la manutention et les livraisons - qui en font un lieu vaste, très lumineux et à la structure épurée, idéale pour exposer.

La friche, dont les travaux d'aménagement ont démarré fin 2013, laisse place aujourd'hui aux « Tannereries ». Le souhait du Centre d'art contemporain est de continuer, renforcer et amplifier les gestes artistiques et politiques mis en place depuis plus de dix ans par les acteurs locaux et le réseau artistique existant. En accordant une place primordiale à la mise en place de résidences de création, il se présente comme un lieu d'émergence de formes artistiques représentatives de la création contemporaine la plus actuelle. Il poursuit l'identité du site construite depuis 2007 sur les friches des « Tannereries ».



Les Tannereries © Atelier Bruno Gaudin

LE PARTENARIAT

2006-2016

10 ans de partenariat pour que vive notre patrimoine

La Fondation d'entreprise Total et la Fondation du patrimoine fêtent en 2016 les dix ans de leur partenariat.

Elles dédient prioritairement leur soutien à la restauration du patrimoine industriel et artisanal, à la réhabilitation d'éléments notables du patrimoine régional utilisés à des fins culturelles ou touristiques, et à la participation à des chantiers conduits dans un objectif de formation professionnelle et d'insertion sociale. Sont également éligibles les projets de sauvegarde d'éléments du patrimoine portuaire et maritime, et d'édifices situés dans des parcs ou des jardins remarquables. Il s'agit de donner une nouvelle vie aux sites restaurés, de transmettre les savoir-faire des métiers du bâti ancien et de contribuer ainsi au développement économique et social local, plus particulièrement dans les régions d'implantation du groupe Total en France.

En dix ans, plus de 22 millions d'euros ont été engagés par la Fondation Total. Répartis sur 20 régions de France et à l'étranger, 180 projets ont bénéficié du soutien de ce partenariat, dont 30 chantiers d'insertion professionnelle.

Consultez l'ensemble des projets soutenus par les deux fondations sur le site :
www.fondation-patrimoine.fondation-total.org

LES PARTENAIRES



La Fondation d'entreprise Total

Créée en 1992, la Fondation d'entreprise Total s'est donnée pour mission d'accompagner les jeunes vers l'autonomie et de bâtir avec ses partenaires le monde de demain. Elle intervient à ce titre dans quatre domaines : la culture et le patrimoine, la solidarité, la santé et la biodiversité marine. A travers son mécénat culturel, la Fondation Total entend faire rayonner les cultures du monde et le patrimoine de nos régions françaises, et en faire partager la beauté et le sens avec les plus larges publics et les jeunes en particulier. Dans tous ses champs d'activité, la Fondation Total privilégie les partenariats de long terme, cherche à explorer de nouvelles voies pour construire dans la confiance, au plus proche du terrain, un monde plus beau, plus juste, plus responsable.

La diversité et la complémentarité des actions soutenues par la Fondation Total en font l'un des principaux acteurs français du mécénat culturel.

- ◆ Retrouver toute la programmation de la Fondation sur www.fondation.total.com
- ◆ Suivez-nous sur **Facebook**



La Fondation du patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, est un organisme privé indépendant à but non lucratif. Apportant un appui financier à des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales notamment), elle vise à promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine de proximité non protégé au titre des monuments historiques. En soutenant la création d'emplois directs et indirects ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels liés au bâti ancien, la Fondation du patrimoine participe au développement durable local. Depuis l'origine, plus de 25 000 projets ont été soutenus pour plus d'1,8 milliard d'euros de travaux concernés, soit près de 3 400 emplois créés ou maintenus dans le bâtiment en moyenne par an*.

** Source INSEE (1996) : 45 emplois sont créés ou maintenus pour 1,52 millions d'euros de travaux réalisés dans la restauration du bâti ancien.*

- ◆ Retrouver tous nos projets sur www.fondation-patrimoine.org
- ◆ Suivez-nous sur **Facebook | Tweeter | Instagram**